



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

soins et maintien à domicile

Question écrite n° 113474

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur les propositions exprimées dans le rapport intitulé « L'innovation technologique au service du maintien à domicile ». Le rapport souligne la nécessité de mettre en place une politique volontariste d'aménagement de l'habitat social en nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), lesquelles s'avèrent de plus en plus performantes dans le cadre du maintien à domicile. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113474

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13138